



QUI FINANCE L'ACDA (et sa création, la CNCTC)? ... une question qui demeure sans réponses

1) Témoignage de l'AQDA (branche québécoise de l'ACDA) du 20 août 2015 devant la Commission de la Santé et des Services sociaux : <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/csss-41-1/journal-debats/CSSS-150820.html>

M. Lisée : Merci. M. Laporte, M. Gadbois, M. Leroux, M. Venne, M. Guénard, bienvenue. Plusieurs des recommandations que vous faites, certaines d'entre elles sur le cartage me semblent intéressantes et je vais y revenir, mais d'abord j'aimerais en savoir un peu plus sur votre organisation. M. Gadbois, vous êtes président depuis combien d'années?

M. Gadbois (Michel) [AQDA]: 2007, depuis la création.

M. Lisée : 2007, depuis la création. **Quel est le budget annuel de votre organisation?**

M. Gadbois (Michel) : **Je ne vous le donnerai pas parce que je ne pense pas que c'est pertinent**, puis ce n'est pas pour être embêtant, O.K.? Il varie sur nos capacités de ramasser de l'argent. La façon dont nous, on fonctionne, c'est, chaque année, on a un sommet annuel où les détaillants, vous allez le voir dans notre mémoire, on décide des priorités. Et, sur ces priorités-là, des détaillants nous donnent un mandat de soi faire des campagnes, faire des représentations, etc. Des fois, le contexte réglementaire nous permet de le faire, puis on peut intervenir; des fois, il faut faire de la recherche. Et nous, en plus des détaillants qui nous paient pour leur membership, on a aussi nos manufacturiers qui nous paient pour le membership. **Je me fais souvent poser la question, avant que vous me la posiez : Est-ce que les manufacturiers de tabac contribuent? Oui, ils contribuent, mais c'est nous qui demandons les montants d'argent selon les campagnes qu'on veut faire et nos besoins.** Ça ne marche pas toujours; des fois, ça marche. Et on le fait pour d'autres campagnes, que ce soit le dossier des frais de cartes de crédit ou tout autre dossier, comme le prix minimum de la bière, comme le dossier sur le prix du lait, la régie, comme on a fait d'ailleurs avec le ministre Girard pour toute la déréglementation. D'ailleurs, je vous invite à lire notre livre vert, vous allez voir qu'il y a 28 recommandations. Le tabac est important, mais c'est loin d'être notre seule préoccupation. Alors, si vous regardez les 28 recommandations, vous allez voir qu'on est même de concert avec le gouvernement pour mettre en place toute une révision de la réglementation qui touche notre secteur au niveau administratif.

M. Lisée : M. Gadbois, je ne disconviens pas que vous interveniez sur plusieurs sujets, en plus du tabac. **Mais, sur vos campagnes sur le tabac, je serais très intéressé de savoir quelle est la proportion de votre budget qui vient des compagnies de tabac.**

M. Gadbois (Michel) : **Je ne peux pas vous le dire, parce que ça dépend si je fais une campagne ou si je ne fais pas une campagne.**

M. Lisée : En ce moment, la campagne que vous menez en ce moment, est-ce que c'est 10 %...

M. Gadbois (Michel) : Je ne peux pas...

M. Lisée : ...est-ce que c'est 90 %?

M. Gadbois (Michel) : Pas du tout. Je ne peux pas vous dire par coeur, mais ce n'est pas la majorité de nos ressources. La majorité de nos ressources vient de nos détaillants, O.K.?

M. Lisée : Ce n'est pas la majorité de vos ressources. Mais est-ce que c'est entre le tiers et la moitié?

M. Laporte (Pascal) [AQDA]: Si je peux me permettre, en fait, on fait appel à tous nos fournisseurs. Les fournisseurs de tabac sont des fournisseurs parmi tant d'autres. On a les fournisseurs de bière, on a des fournisseurs de lait, de chips, etc. Donc, on demande à tous nos fournisseurs de vouloir contribuer, puis le tabac en fait partie, oui. Dans quelle proportion? Je n'ai pas le chiffre avec moi, mais probablement dans la même proportion que nos ventes, là.

M. Lisée : Probablement la même proportion que vos membres?

M. Laporte (Pascal) : Probable. Que nos ventes.

M. Lisée : Écoutez, ça va un petit peu à la question de votre crédibilité, parce que vous existez depuis 2007. Vous gérez vos budgets, vous êtes là depuis des années et vous nous dites que vous ne savez pas, vous ne pouvez pas nous dire quelle est la proportion de votre budget qui vient des compagnies de tabac. Je veux dire, moi, j'ai été le directeur général du CERIU, j'avais un budget de 1 million, je pouvais vous dire au dollar près la proportion qui venait de l'Université de Montréal, la proportion qui venait d'Hydro-Québec, qui était notre partenaire, la proportion qui venait de chacun de nos partenaires et chacune de nos chaires. Alors, je suis un peu surpris que vous disiez que vous ne savez pas quelle est la proportion de votre financement qui vient des cigarettiers, d'autant que, sur la question du menthol, sur la question de la contrebande, sur la question des saveurs, les positions que vous défendez sont identiques à celles des compagnies de tabac.

M. Gadbois (Michel) : Quelle surprise.

M. Lisée : Quelle surprise.

M. Gadbois (Michel) : Hein? Parce que c'est nos fournisseurs, comme n'importe quel de nos fournisseurs, s'ils ont intérêt qu'on vende un produit, et que ce produit-là fait partie de nos tablettes, on le vend. Donc, ils ont des intérêts communs, avec plaisir, comme.... Essentiellement, j'ai des intérêts communs avec la SAQ, avec Loto-Québec, qui sont membres chez nous aussi. Alors, si...

M. Lisée : Bien, des intérêts communs, je sais que...

M. Gadbois (Michel) : Si l'essence de l'intérêt de la commission, c'est de connaître nos finances, je vous dis: Je ne suis pas venu ici préparé pour faire ça. Si c'est ça, votre intérêt particulier à vous, on s'en reparlera après, parce que je ne suis pas venu préparé pour présenter mes chiffres.

Je trouve ça malheureux que c'est votre première question, et votre première préoccupation, quand les détaillants, aujourd'hui, annoncent que, non pas à l'instar du gouvernement, mais que nous, on va régler le problème, je pense, qui est le plus préoccupant pour la société québécoise, et je pense que, pour cette commission, c'est d'assurer 100 % de conformité. C'est pour ça qu'on est ici aujourd'hui. Vous pouvez continuer à me poser la question, je n'y répondrai pas.

M. Lisée : Très bien. Bien, écoutez, moi, je vous dis simplement qu'en tant que parlementaire, nous recevons des gens... On va recevoir Imperial Tobacco. Ils sont financés à 100 % par Imperial Tobacco. On va savoir exactement pourquoi ils nous disent ce qu'ils nous disent. On a eu hier l'association des propriétaires, ils nous ont dit ce qu'ils disaient. On va avoir... l'Association des compagnies de vapotage. Donc, on sait à qui on parle et on sait de quoi on parle, et ces gens-là ont une crédibilité totale.

Vous, le fait que vous nous disiez aujourd'hui que vous ne savez pas qu'elle est la proportion de votre budget, que vous gérez depuis la création de l'association, qui vient des cigarettiers, je m'excuse de vous dire que ça met en cause la crédibilité de ce que vous avez à nous dire, d'une part. Je vais continuer à échanger avec vous, hein? Ça ne met pas en cause la totalité de la crédibilité, mais je pense que c'est un problème. Je sais que la question vous avait été posée au sénat canadien, vous aviez répondu : Je n'ai pas les chiffres, je reviendrai une autre fois. Bien là, c'est une autre fois, vous ne les avez toujours pas, c'est louche. Je vous le dis, là, votre position, elle est louche, bon.

Alors, maintenant qu'on a dit ça, je vais donc me concentrer avec vous... pas sur les questions qui concernent le menthol, ou la contrebande, ou ce sur quoi vous dites la même chose que les cigarettiers, on discutera peut-être avec eux, je vais me concentrer sur ce qui vous concerne, c'est-à-dire les dépanneurs. [...]

2) Témoignage de la CNCTC du 31 août 2015 devant la Commission de la Santé et des Services sociaux : <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/csss-41-1/journal-debats/CSSS-150831.html>

Mme Charlebois : [...] Ceci étant, quand vous me parlez de la mentholée, parce qu'on va revenir à tout ça, honnêtement, *pendant un petit bout de temps, j'ai fermé mes yeux puis je me suis dit : Coudon, c'est-u Imperial Tobacco qui est assis là? Non, non, non! J'ai été obligée de me rattraper puis dire : C'est les douaniers qui sont ici, en fait c'est la coalition contre la contrebande du tabac.* [...]

M. Lisée : Merci, M. le Président. Bienvenue à tous les deux, M. Rouillard, M. Fortin. M. Rouillard, vous êtes porte-parole, vous n'êtes pas président, vous n'êtes pas D.G., vous êtes porte-parole. Expliquez-moi.

M. Rouillard (Michel) : En fait, c'est que j'ai été approché par la Coalition nationale contre le tabac de contrebande, à savoir si j'acceptais d'être le porte-parole, il y a déjà trois ans de ça. [...] Et, ayant compris très bien que la contrebande servait surtout le crime organisé, étant aussi sensibilisé au fait que la cigarette, on s'entend que ce n'est pas ce qu'il y a de meilleur pour la santé...

M. Lisée : Vous avez été policier pendant plusieurs années, vous avez connu ça.

M. Rouillard (Michel) : J'ai, oui...

M. Lisée : Ça, non, je comprends votre engagement.

M. Rouillard (Michel) : ...alors, toutes ces choses-là ont été ma motivation derrière à dire : Oui, j'acceptais de...

M. Lisée : Vous avez aussi écrit un livre qui s'appelle Reconnaître les personnalités en 7 secondes.

M. Rouillard (Michel) : Oui.

M. Lisée : Alors, est-ce que vous avez reconnu des personnalités depuis que vous êtes là?

M. Rouillard (Michel) : Ce livre a été sorti en 2009, et le mot «personnalité» dans ça est un choix de l'éditeur, mais c'est sur les comportements, en fait, lorsqu'on a affaire à des gens dans la vie de tous les jours, mais surtout pour les commerçants.

M. Lisée : Bien, moi, je suis d'accord avec vous. J'aime reconnaître les personnalités, mais ça me prend plus que sept secondes. J'aimerais en consacrer quelques unes, parce que **comme la ministre l'a dit tout à l'heure, on vous entend parler et la question de la contrebande est une question grave, sérieuse, importante, mais, parfois, on a l'impression qu'on entend Imperial Tobacco. Alors, la question a été évidemment posée : Quelle est la proportion du budget de la coalition qui vient de compagnies de tabac?**

M. Rouillard (Michel) : **Écoutez, je ne sais pas du tout.** Moi, il y a 17 membres de la coalition, dont, entre autres, les chambres de commerce d'Ontario et du Québec, Crime Stoppers en Ontario, Échec au crime au Québec qui en sont membres. Il y a l'association des payeurs de taxes canadiens qui en sont membre. Il y a les associations que vous avez entendues, je pense, l'Association des dépanneurs, ces choses-là. Quelle portion qui vient de...

M. Lisée : ...là, **vous n'avez pas une idée? Est-ce que c'est 10 %? Est-ce que c'est 90 %?**

M. Rouillard (Michel) : **Je n'en ai absolument aucune idée. Tout ce que je peux vous dire, c'est que moi, le salaire que j'ai est très modeste et je travaille sur appel, tout simplement, et on... Je suis simplement un porte-parole.**

M. Lisée : **Et vous êtes payé par la coalition ou par une firme de relations publiques?**

M. Rouillard (Michel) : **Par la coalition.** Mon employeur, c'est la coalition.

M. Lisée : **Écoutez, c'est quand même bizarre que le porte-parole d'une coalition nationale n'ait pas d'idée de la provenance des fonds qui financent la coalition. Vous ne trouvez pas ça bizarre? Vous ne vous êtes pas posé la question? Vous n'êtes pas curieux?**

M. Rouillard (Michel) : **Écoutez, mon mandat n'est pas là.** Mon mandat, moi, c'est de lutter contre la contrebande, contre le crime organisé et ses ramifications. Ça se limite à ça. La balance, on me dit : M. Rouillard, on vous offre tant pour être notre porte-parole, si vous êtes d'accord. Et si... là, si on me fait dire des choses, je ne suis pas d'accord avec, je ne les dirai pas.

M. Lisée : Je comprends. **Impact Affaires publiques, vous les connaissez?**

M. Rouillard (Michel) : **Bien oui.**

M. Lisée : Est-ce qu'ils ont des représentants ici, dans la salle?

M. Rouillard (Michel) : Oui, c'est en fait, Impact Affaires publiques, c'est la firme de communication qui a eu le contrat de m'engager.

M. Lisée : De vous engager.

M. Rouillard (Michel) : C'est ça.

M. Lisée : O.K. **Mais est-ce que c'est eux qui signent vos chèques de paie?**

M. Rouillard (Michel) : **C'est la coalition. Bien là, savez-vous, une belle question, mais «anyway», c'est la coalition qui me paie.**

M. Lisée : Vous n'avez pas regardé, là, dans vos chèques de paie, si ça vient d'Impact Affaires publiques ou...

M. Rouillard (Michel) : Je pense que oui, mais...

M. Lisée : Et qui les paie, eux, Impact Affaires publiques? Est-ce que c'est les compagnies de tabac ou c'est la coalition?

M. Rouillard (Michel) : Bien, c'est la coalition.

M. Lisée : C'est la coalition.

M. Rouillard (Michel) : Bien, écoutez, moi, je ne me mêle pas du tout de ce côté administratif là, là. Ce n'est pas dans mon mandat et ça ne me regarde pas vraiment, dans le fond.

M. Lisée : Bien, ça ne vous regarde pas, mais votre patron, là, vous, vous êtes porte-parole, qui est votre patron?

M. Rouillard (Michel) : Bien, mon patron, c'est, en fait, c'est l'agence de communication qui me demande : Michel, peux-tu être présent à telle date à tel endroit? Donc, tu es ici après-midi, par exemple.

M. Lisée : O.K. On pourrait demander à la personne d'Impact Affaires publiques de venir au micro puis de répondre à la question.

Une voix [* *Monsieur Carlos A. Godoy L., vice-président pour le Québec chez Impact Affaires publiques et lui-même [lobbyiste pour la CNCTC](#)*] : Je vous remercie beaucoup, M. Lisée, mais ce n'est pas moi qui témoigne aujourd'hui puis d'autant plus que **le projet de loi n° 44 a une thématique très, très précise, et je doute de la pertinence de mes réponses ou de vos questions.**

M. Lisée : Bien, écoutez, moi, je m'excuse de...

Le Président (M. Plante) : M. le député, vous savez très bien, on va vous demander de rester... de questionner les témoins de la commission qui sont assis à la table.

M. Lisée : Oui, bien moi, j'aime la transparence, puis j'aime avoir le plus d'information possible. Et moi, je serais content de parler de contrebande puis de... c'est quoi la meilleure façon, etc., mais j'aime reconnaître les personnalités, c'est-à-dire, j'aime savoir : **Est-ce que je parle à quelqu'un qui est financé par les policiers, les détaillants, les victimes de la contrebande? Si vous me disiez, là, écoutez, nous, là, c'est les détaillants des régions qui sont proches de la contrebande qui se sont mis ensemble, ils ont pris leur argent puis ils ont dit : Allez-y. Là, on parlait juste de ça. Mais comme, sur les questions autres que la contrebande, les messages que vous avez sur le menthol, par exemple, sont identiques à ceux des compagnies de tabac et que vous-même, vous êtes incapable de me dire quelle est la proportion de votre salaire qui vient des compagnies de tabac, bien là, je ne reconnais pas la personnalité, alors je ne sais pas à qui je parle.**

M. Rouillard (Michel) : Moi, la situation des marchands d'alimentation, la situation des dépanneurs et tous ces gens-là, qui font partie de la coalition, eux, ils ont des employés qui paient leurs taxes, qui paient leurs impôts et qui paient de l'assurance maladie...

M. Lisée : Oui.

M. Rouillard (Michel) : ...et eux, ils sont très contents de me voir et c'est eux, quelque part, qui nous donnent le mandat de venir vous parler ici. **Les 17 membres — et ils sont disponibles, là, faciles à trouver, et je suis certain, si vous avez trouvé que j'avais écrit un livre, que vous avez été capable de trouver les 17 membres de la coalition.**

M. Lisée : Oui, bien...

M. Rouillard (Michel) : Et c'est tous ces gens-là qui mettent l'argent en commun dans le pot. **Et à savoir quelle partie qui vient des épiceries, qui vient du dépanneur, puis qui vient du conseil des fabricants, aucune idée.**

M. Lisée : Non, c'est que... Moi, je vais cesser là, parce que...

M. Rouillard (Michel) : Et même M. Fortin, ici, qui est un membre de la coalition...

M. Lisée : Oui, vous êtes membre de la coalition.

M. Fortin (Jean-Pierre) : Oui.

M. Lisée : Est-ce que vous recevez un salaire de la coalition?

M. Fortin (Jean-Pierre) : Pas du tout, pas du tout...

M. Lisée : Pas du tout. Vous êtes bénévole.

M. Fortin (Jean-Pierre) : ...c'est pour ça que j'avais hâte que vous me posiez la question. Pas du tout, c'est mon organisation qui paie mes dépenses pour être devant vous, M. Lisée, aujourd'hui.

M. Lisée : Très bien. Vous êtes du syndicat.

M. Fortin (Jean-Pierre) : Et à vrai dire, **c'est nous qui payons une contribution à l'organisation parce qu'on a des intérêts évidents, nous, par rapport à la protection des frontières, puis ils rejoignaient une certaine idéologie de mon organisation.**

M. Lisée : O.K. Bien moi, je suis syndicaliste comme vous. **Est-ce que vous n'avez pas eu la curiosité de savoir quelle est, dans l'organisation à laquelle vous participez, vous financez et vous venez faire des représentations, vous n'avez pas eu la curiosité de savoir quelle était la proportion du budget de la coalition qui venait des compagnies de tabac.**

M. Fortin (Jean-Pierre) : **Pas du tout.**

M. Lisée : Non?

M. Fortin (Jean-Pierre) : Je vais vous dire, moi, je n'avais pas d'intérêt. Ça donnait une tribune à titre de syndicaliste de pouvoir... Moi, je parle devant, aujourd'hui, la législation du Québec...

M. Lisée : Mais vous savez...

M. Fortin (Jean-Pierre) : ...je le fais un petit peu partout à travers le pays, j'arrive d'ailleurs du Yukon.

M. Lisée : Très bien.

M. Fortin (Jean-Pierre) : Donc, c'est juste pour vous dire que je me sers à peu près de toutes les tribunes pour essayer de vendre l'idée de faire une meilleure job et de fermer certaines routes au crime organisé. C'est mon seul intérêt...

M. Lisée : Je vous salue, je vous salue pour ça...

M. Fortin (Jean-Pierre) : ...et tout simplement ça.

M. Lisée : Je vous salue pour ça. Vous savez que certaines compagnies de tabac ont été reconnues coupables d'avoir organisé la contrebande dans les dernières décennies.

M. Fortin (Jean-Pierre) : Soupçonnées, sûrement. D'avoir été trouvées coupables, pas du tout.
[* C'est [faux](#).]

M. Lisée : Bon. **Écoutez, moi, j'avoue que j'aime parler à des gens qui... dont la crédibilité est certaine. Et si vous ne savez pas quelle est la proportion de votre budget qui vient des compagnies de tabac, j'ai de la difficulté à vous accorder beaucoup de crédibilité sur les autres questions. Alors, je vais redonner mon temps à la commission.**

3) Témoignage de la CNCTC du 3 décembre 2013 devant le Comité permanent de la Justice de la Chambre des communes :

http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2013/LOI_13_12_03_ComiteJustice_Temoignages_C10_Contrabande.pdf

Hon. John McKay: **Mr. Grant, what do you say to Ms. Doucas's accusation that your group is somewhat compromised?**

Mr. Gary Grant [CNCTC]: **Well, I disagree. The coalition is funded by its members.** The members are widely spread across the spectrum. In my view, we're talking about a bill that's going to deal with the criminal activity. I'm a non-smoker, and I discourage smoking, and I think smoking should be eliminated, but in my view, as a police officer, I can recognize the difference between a legal and regulated enterprise and a criminal enterprise, and in my—

Hon. John McKay: **But you'd have to say that "He who pays the piper calls the tune".**

Mr. Gary Grant: Yes. Well, in my view, the founding of the committee, in a sense we're here to talk about the crime. The coalition's mission—and I wouldn't be involved with it if it was to sell legal cigarettes—and my mission, as a former police officer and a father of four, is to raise awareness of the negative impacts of the contraband trade on all Canadians. We're victimizing the Canadian taxpayers, hardworking retailers, as we've heard here, and, most significantly, our young people. They're being victimized by organized crime.

Hon. John McKay: ...police officer. You've probably been in court. **You know that not all witnesses are treated equally and not all witnesses — how should we say it — come with entirely clean hands. So to Senator Fraser's question, which is what's your budget and what portion of it comes from the tobacco industry, are you able to answer that question?**

Mr. Gary Grant: I'm not able to answer that. What I can tell you—

Hon. John McKay: **Do you know when you'll be able to answer that?**

Mr. Gary Grant: **What I will tell you is that our funding, the coalition is funded by it's members, as I said, but it's on the public record—**

Hon. John McKay: I understand that, but do you know when you'll be able to answer that question?

Mr. Gary Grant: No, I do not. I'm not involved in the—

Hon. John McKay: Don't you think you could do it in a day or two?

Mr. Gary Grant: I'm not involved. I'd have to talk to the coalition because I'm a paid spokesperson—

Hon. John McKay: Why would that be difficult?

Mr. Gary Grant: I don't know.

Hon. John McKay: Neither do I. I would have thought that your coalition would know quite easily what their budget is and what this contribution.... So if we could get an undertaking, Chair, from the witness and I'll leave it there. I know you to be an honourable man and I'm sure you could answer that question if that information is [available].

4) Témoignage d'Imperial Tobacco Canada du 27 août 2013 devant la Commission de la Santé et des Services sociaux: <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/csss-40-1/journal-debats/CSSS-130821.html>

Mme de Santis : Mais j'aimerais vous poser une autre question. Est-ce que vous connaissez l'Association canadienne des dépanneurs en alimentation?

M. Gagnon (Éric) [Imperial Tobacco]: Bien sûr.

Mme de Santis : Est-ce que vous les soutenez?

M. Gagnon (Éric) : Soutenez?

Mme de Santis : Est-ce que vous les soutenez financièrement?

M. Gagnon (Éric) : Bien, en fait, l'association... En fait, l'Association des dépanneurs ou en fait tous les dépanneurs, c'est les gens qui permettent de vendre nos produits dans un cadre réglementaire et donc, comme tout partenaire d'affaires, que ce soit à travers la chaîne de production, c'est des gens avec qui on travaille, tout à fait.

Mme de Santis : Est-ce que vous soutenez leurs projets spéciaux comme des forums sur la contrebande ou leur autobus de luxe?

Le Président (M. Bergman) : M. Gagnon.

M. Gagnon (Éric) : Comme tout partenaire d'affaires, on supporte des initiatives de nos partenaires. Il faut comprendre que la contrebande fait perdre 900 millions de dollars à l'industrie du tabac au Canada, donc je pense que, comme toute entreprise qui perd 900 millions de dollars par année, je pense qu'on a le droit, en tant qu'entreprise légale, de pouvoir demander au gouvernement de mettre des règlements et des lois en place qui adressent cet enjeu. Si, aujourd'hui, je n'étais pas l'industrie du tabac, je pense que la contrebande aurait été réglée, ça fait longtemps. Malheureusement, on parle d'un produit nocif et donc c'est un crime qui est accepté par tout le monde à cause qu'on a un produit nocif.

5) Témoignage de l'ACDA et de la CNCTC du 2 mai 2013 devant le Comité sénatorial permanent des Affaires juridiques et constitutionnelles:

<https://sencanada.ca/Content/SEN/Committee/411/lcjc/pdf/35issue.pdf>

Senator Cordy: Does your organization seek funding from the tobacco industry? Do you receive money from the tobacco industry?

Mr. Rouillard [CNCTC]: Yes. The tobacco industry participates in the coalition and so it contributes to the kitty, as we say.

Senator Cordy: How many executive members of your organization would be from the tobacco industry?

Mr. Rouillard: The members of the coalition contribute to a kitty. **They created a coalition and they appointed me, through a public affairs company,** to be their spokesperson and to stand up for the coalition's interests. That is my role. **I do not meet directly with these people.** We propose public awareness campaigns and we appeal to parliamentarians and governments to help fight contraband and make the public aware of the negative impacts of contraband. That is the type of work we do....

Senator Fraser: I have one question for each of you. **Mr. Rouillard, what is your total budget and what portion of this budget comes from the tobacco industry?**

Mr. Rouillard: **I do not have that information.**

Senator Fraser: But you are the director of your organization?

Mr. Rouillard: No, I am the spokesperson.

Senator Fraser: You are the spokesperson?

Mr. Rouillard: Yes.

Senator Fraser: **Would you be able to get us that information?**

Mr. Rouillard: **Yes.**

[À la dernière vérification en décembre 2013, ces informations n'ont pas été envoyées au Comité sénatorial.]*